

La démocratie «la plus exclusive»

Terre d'immigration, le Luxembourg a du pain sur la planche en matière de politique d'intégration.

Hier a été présenté le **Migrant Integration Policy Index (Mipex 2015)**, outil comparatif des politiques d'intégration.

De notre journaliste
Frédéric Braun

Depuis 2004, le Groupe sur les politiques de migration (MPG) édite régulièrement l'index comparatif des politiques d'intégration des migrants (Mipex) en Europe, aux États-Unis, au Canada, au

Japon, etc. Ce classement des pays en fonction des efforts réels entrepris pour intégrer les migrants dans la société est basé sur les données récoltées concernant leur mobilité sur le marché de l'emploi, la réunion des familles, ainsi que l'éducation des enfants, la participation politique, l'accès à la résidence permanente et à la nationalité ou encore les programmes et mesures antidiscrimination.

Comme l'a relevé Thomas Huddleston, membre du MPG, lors

d'une conférence de presse conjointe de l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI) et du Conseil économique et social (CES), hier, le Luxembourg arrive en 15^e position parmi 38 pays et obtient 57 sur 100 points. Par rapport au Mipex 2011 (11^e), il recule donc de quatre places.

D'après Thomas Huddleston, cela s'explique avant tout par le nombre plus élevé de pays étudiés (38 contre 31 en 2011) et le fait que le Mipex 2015 prenne pour la première fois

en compte les politiques d'intégration du point de vue de la santé. Il estime néanmoins «**peu avancée**» cette 15^e position «**pour un pays de diversité**».

➤ Pour des institutions plus représentatives

L'analyste identifie des inégalités persistantes, notamment au niveau de l'écart entre secteurs public et privé, avec toujours une majorité de Luxembourgeois dans le premier et une politique peu ciblée sur les immigrants. Il y a aussi les inégalités en termes de revenus et de risques de pauvreté, au niveau de la formation continue (qui attire plutôt les Luxembourgeois), de la «concentration sociale dans le système éducatif», autrement dit de l'absence d'enfants de parents peu éduqués dans l'enseignement secondaire, et aussi une politique antidiscrimination à développer. Enfin, il y a l'obstacle de la langue luxembourgeoise, dont l'apprentissage devrait être beaucoup plus valorisé sans pour autant en exiger une maîtrise parfaite.

Parmi toutes ces inégalités, le déficit démocratique serait source de la plus grande, même si le Luxembourg serait à considérer comme une démocratie inclusive si l'on se base sur l'introduction du droit de vote des résidents étrangers aux élections communales et européennes. Une réforme qui aurait porté ses fruits, même si le Luxembourg demeurerait «**la démocratie nationale la plus exclusive dans le monde développé**», comme le note Thomas Huddleston dans sa présentation.

Le référendum du 7 juin passé, l'analyste propose d'encourager les naturalisations par la reconnaissance des liens, comme la naissance, qui unissent une personne au Luxembourg, mais aussi des efforts d'intégration qui consistent, par exemple, à parler un luxembourgeois de base. Il propose une meilleure lutte contre les discriminations, notamment par un accès plus facile à la justice, et exige des institutions qu'elles reflètent «**tout le pays**».

Plus d'informations sur
www.mipex.eu/luxembourg



Photo : François Aussems

L'index Mipex, qui paraît régulièrement, compare les politiques d'intégration dans le monde. Hier, les chiffres ont été présentés par le Conseil économique et social et les représentants de l'ASTI.

Les revendications de l'ASTI

Marché de l'emploi

Abolition (ou du moins meilleure définition) du critère d'intérêt général, auquel doit obéir l'emploi d'un extracommunautaire pour qu'il soit autorisé à l'exercer. L'ASTI exige aussi une simplification de la procédure d'obtention d'une autorisation de séjour.

Réunification familiale

Il faut 21 mois avant de pouvoir solliciter une réunification familiale. Il faut avoir vécu et travaillé pendant 12 mois au Luxembourg, puis attendre 9 mois avant de recevoir une réponse.

Éducation

L'ASTI constate que le niveau de compétence exigé en allemand et en français est source d'échec scolaire et favorise les frontaliers (souvent monolingues) sur le marché de l'emploi.

Couverture sociale

Introduction de «standards d'accès à la sécurité sociale». Faut-il une autorisation de séjour ou une preuve de séjour pour en bénéficier?, demande l'ASTI.

VITE DIT

Reicherts : retour à Bruxelles

Martine Reicherts, qui dirige actuellement l'Office des publications officielles de l'UE et qui avait assuré en 2014 l'intérim à la Commission européenne entre le départ de Viviane Reding et l'arrivée de Jean-Claude Juncker, retournera le 1^{er} septembre à Bruxelles. Hier, la Commission européenne l'a en effet désignée pour être à la tête de la direction générale Éducation et Culture.

FISCALITÉ

Le ministre des Finances, Pierre Gramegna, reste un maître dans l'art de botter en touche. Dernières «victimes» en date : les députés CSV Diane Adehm et Gilles Roth. Interpellé par ces parlementaires sur un possible changement de la fiscalité pour les couples mariés, Pierre Gramegna se contente dans sa réponse d'un renvoi vers le programme gouvernemental qui prévoit une «analyse de la possibilité de passer à une imposition individuelle pour les personnes physiques». «À ce stade, il serait prématuré de vouloir anticiper sur les conclusions de cette analyse», conclut le ministre.



Photos : archives lq et uni

La nouvelle a été officialisée hier : l'actuel président de la Cour administrative, Georges Ravarani (à d.), succèdera à Dean Spielmann en tant que juge luxembourgeois à la Cour européenne des droits de l'homme. Élu hier par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Georges Ravarani éternuera sa nouvelle fonction le 1^{er} novembre. Son mandat sera de neuf ans. Le ministre de la Justice, Félix Braz, a tenu à féliciter, hier, celui qui reprendra le flambeau de Dean Spielmann, président sortant de la Cour européenne des droits de l'homme. Ce dernier a reçu les compliments de Félix Braz pour l'ensemble de sa carrière.

éditorial

de notre rédacteur en chef adjoint
Christophe Chohin



cchohin@lequotidien.lu

Les espions... espionnent

Stupéfaction en France, mardi, lorsque des documents réunis par Wikileaks ont été publiés par le site Mediapart et le journal *Libération*. Les services secrets américains auraient écouté pendant des années des dirigeants français, comme ils l'ont fait avec tous les autres dirigeants européens, et sans doute mondiaux. La France a choisi de feindre l'offense, sa classe politique a crié au sacrilège. Mais qui y a vraiment cru?

Comme la chancelière allemande Angela Merkel, le président français, François Hollande, a agité les bras, haussé le ton et condamné. Le prétendu étonnement naïf des alliés des États-Unis ne cesse de surprendre. Avec la fin de la guerre froide et la chute de l'URSS, la toute puissante CIA a dû redéployer ses moyens. Et le renseignement économique a succédé au renseignement idéologique. Si les États-Unis écoutent leurs alliés, ce n'est pas à des fins belliqueuses, mais bien pour maîtriser l'information. C'est la clef et la puissance américaine ne serait pas ce qu'elle est sans cette im-

pressionnante capacité de renseignement.

Il en va dans ce domaine comme dans bien d'autres : les puissants possèdent davantage de moyens pour obtenir des informations. S'il est de bon ton pour l'Allemagne ou la France de condamner l'ami américain, attention au retour de bâton. Car Français et Allemands ne sont pas les derniers de la classe en matière d'espionnage. Eux aussi surveillent dans une ambiance de franche camaraderie leurs voisins et amis. Eux aussi dépensent des millions d'euros, chaque année, dans la course à l'information. Sinon, à quoi serviraient les pléthoriques services de renseignement? Croire qu'ils se contentent de lutter contre le terrorisme et les États voyous est au mieux une vue de l'esprit.

Au fond, ce que semble découvrir la France, c'est que les espions espionnent et que les amis parlent dans le dos. Cette nouvelle crise, risible, aura rappelé ces fondamentaux. Et les Américains doivent s'amuser de ces non-événements diplomatiques qui ont l'art de camoufler des problèmes bien plus urgents.